

Au conseil *municipal*

> Séance du 18 novembre 2013

TROIS COMMUNICATIONS ont été faites avant l'ordre du jour : le point sur Autolib, l'audit énergétique de la piscine et des félicitations pour l'UAI.

STATIONNEMENT

Stationnement payant

Approbation des modifications des tarifs concernant le parking Marie Curie : un tarif exceptionnel de 30 € mensuel est accordé aux enseignants de l'école Victor Hugo provisoire. Passage en stationnement payant, en zone jaune, de la totalité du boulevard Gambetta et d'un tronçon de la route de Stalingrad, suite aux difficultés rencontrées par les riverains pour se garer.

Vote : Unanimité.

Parking rue Paul Bert

Approbation de la vente de places de stationnement dans le parking rue Paul Bert (entre 15 000 € et 19 500 € HT) en fonction de la taille et de l'accessibilité des places. La désaffectation et le déclassement du parking interviendront en Conseil municipal le 20 janvier 2014.

Vote : 24 voix pour (EANV), 4 abstentions (EANV, NAV).

Nouveau stationnement de surface

Approbation du dépôt de permis de démolir d'un ensemble de box de stationnement appartenant à la Ville et situé 7 route de Stalingrad, afin de créer treize places supplémentaires de stationnement de surface et de faciliter ainsi les rotations. Ce stationnement payant sera réglementé en zone jaune, en cohérence avec le reste de ce secteur.

Vote : 27 voix pour (EANV, NAV), 1 voix contre (NAV).

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Réseaux France Télécom

Approbation de la convention avec France Télécom pour l'enfouissement des réseaux de communication rue du Général Chanzy.

Vote : Unanimité.

Économies d'énergie

Approbation de l'adhésion de la Ville de Nogent à l'association "La Maison Passive France".

Dans le cadre de l'Agenda 21, la Ville s'est engagée dans la démarche de labellisation Maison Passive pour la crèche "Le Moulin de Beauté" et souhaite intégrer l'association "La Maison Passive France", réseau pour l'information, la qualité et la formation des acteurs de la maison passive en France et dont le but est de promouvoir ce concept de construction.

Vote : 26 voix pour (EANV, NAV), 2 abstentions (NAV).

SÉCURITÉ

Vidéoprotection

Approbation de la demande de subventions auprès de l'État afin d'ajouter des caméras de vidéoprotection sur le territoire, notamment près d'établissements scolaires et aux entrées de ville.

Vote : 27 voix pour (EANV, NAV), 1 abstention.

PETITE ENFANCE

Qualité des services aux familles

Approbation du rapport de la Chambre Régionale des Comptes d'Île-de-France sur la gestion de la commune dans le cadre de la politique d'accueil des jeunes enfants. Conformément aux recommandations de la Cour, des mesures ont été mises en œuvre pour améliorer les services aux familles ainsi que le contrôle du délégataire.

Vote : Unanimité.

AFFAIRES SCOLAIRES

Frais de scolarité

Approbation de la répartition intercommunale des frais de scolarité pour les établissements du 1^{er} degré – année scolaire 2013-2014. Le montant est fixé à 825 € par enfant.

Vote : Unanimité.

Établissements privés sous contrat

Approbation de la convention-type à intervenir avec les établissements privés sous contrat – Albert de Mun, Montalembert et Saint-André – relative à la participation financière de la Ville de Nogent à la demi-pension pour les élèves nogentais – année scolaire 2013-2014.

Vote : Unanimité.

MÉTROPOLE PARISIENNE

Vœu du Conseil pour une métropole respectueuse du bloc communal et des territoires, suite au vote du Parlement enlevant aux communes des compétences importantes. Le Conseil souhaite, par ce vœu, envoyer un signal fort à la majorité parlementaire rappelant que la Métropole ne pourra être efficace que si elle est l'émanation de la dynamique des territoires.

Vote : Unanimité.

PROCHAINES RÉUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

> Jeudi 12 décembre 2013,
à 20 heures

> Lundi 20 janvier 2014,
à 20 heures

La Scène Watteau - 1, place du Théâtre.

EANV :

Ensemble, agissons pour notre ville.

NAV :

Nogent avec vous.

PSN :

Progrès et solidarité pour Nogent.